



Compte rendu de conseil municipal du Jeudi 11 Septembre 2025

*** Les archives de la mairie**

Suite à la présentation de Monsieur DERON, Responsable du service des archives du Centre de gestion des Côtes d'Armor et au regard de la situation à ce jour, il est urgent que la commune trouve une solution pour les raisons suivantes :

- Pour répondre à l'obligation légale de bonne conservation des archives communales (art. 322-17 et 322-2 du code pénal) ;
- Les frais de conservation des archives constituant une dépense obligatoire, pour les municipalités (art. L.2123-2 du code général des collectivités territoriales) ;
- Le dernier dépôt réalisé aux archives départementales des Côtes d'Armor remontant à 1994 ;
- Pour des raisons patrimoniales, afin de les préserver pour l'avenir ;
- Il n'y a plus de place à ce jour pour archiver les dossiers ;

La commune a décidé de confier la mission d'archivage des dossiers de la mairie au Centre de gestion des Côtes d'Armor et d'accepter la proposition de travail n°34-44 LD pour un montant de 10 725,00 €. Le règlement de cette somme sera réparti sur trois exercices budgétaires.

La mission débutera en février 2026 pour une durée de cinq semaines de travail environ (194 h).

*** Acquisition d'un tracteur**

Le conseil a décidé de renouveler le tracteur acquis en janvier 2006 qui occasionne des frais de plus en plus conséquents, et qui arrive en fin de vie.

Pour cela plusieurs devis ont été demandés. Le conseil a décidé de retenir la proposition n°22258 de la société TOUBOULIC, de Guerlédan qui propose un tracteur New Holland T5 90S Neuf, pour un prix de 66 000 € TTC, une valeur de reprise de l'ancien tracteur pour un montant de 7 500 € TTC.

Après étude financière établie par la société EFG de Quintin, le conseil décide d'opter pour un crédit-bail sur 7 ans avec une valeur résiduelle de 1 %. Il est par ailleurs convenu que la société TOUBOULIC mettra à disposition gratuitement un tracteur afin que la commune puisse assurer le service public le temps de réceptionner le nouveau tracteur.

*** Point sur l'avancement du dossier concernant les logements locatifs.**

Madame MALBOEUF a quitté le logement courant août 2025. L'état des lieux de sortie n'a pas pu être effectué. Le logement est resté très encombré. Certains conseillers municipaux ont contribué au nettoyage de celui-ci.



Saint Gilles Vieux Marché
Village 4 fleurs ****



MAIRIE

Tél. : 02.96.28.53.39

Messagerie : mairie-stgilles-vieux-marche@wanadoo.fr

La commune a reçu l'arrêté d'attribution de la DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) pour un montant de 80 000 €

Le dossier pour la demande de subvention auprès de la région est en cours.

La commune a confirmé son engagement pour le lancement de la phase « Etude de projet » auprès du cabinet d'architecte FRAERE.

L'appel d'offre débutera fin novembre 2025, le descriptif des marchés sera réceptionné début novembre 2025, et l'ouverture des plis est prévu pour janvier 2026.

*** Point sur les réservations de lots du lotissement « Les Coteaux de Poulancre »**

Pour rappel :

- Lot n° 11 : a été vendu le 25/11/2025 à Monsieur MEZAHDI Tahar et Madame LEON Shannon.
- Lot n°8 : est sous compromis, acquéreur : Madame KULAS Catherine et Monsieur DESCAMPS Jacky.

Demande de réservation :

Monsieur CORLAY Gérard a demandé la réservation du lot n° 10 et accordé par Monsieur le Maire le 21 août 2025

Par ailleurs,

Madame Marie LE BERRE est intéressée par le lot n°3 et nous a joint son projet de construction.

Monsieur Stuart PHIPP est intéressé par le lot n°13 et se positionnera plus précisément en fin de semaine prochaine.

Nous avons eu une autre demande de renseignements sans plus de précisions à ce jour.

*** Point sur la mise en place du RIFSEEP**

Pour rappel :

La mise en place du RIFSEEP (Régime Indemnitaires tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel) le 4 mai 2017, remplace l'ancien régime indemnitaire dans la fonction publique territoriale.

Le RIFSEEP se compose en deux parts :

- une part obligatoire, l'IFSE (Indemnité de Fonctions, de Sujétions, et d'Expertise), liée aux fonctions exercées par l'agent



Saint Gilles Vieux Marché
Village 4 fleurs ****



MAIRIE

Tél. : 02.96.28.53.39

Messagerie : mairie-stgilles-vieux-marche@wanadoo.fr

- une part facultative, le CIA (Complément Indemnitaire Annuel), non automatiquement reconductible d'une année sur l'autre puisque lié à la manière de servir de l'agent.

Le conseil a décidé d'instaurer le RIFSEEP. Le dossier de saisine sera adressé au Centre De Gestion des Côtes d'Armor dans les prochains jours, pour un passage en commission en novembre 2025.

*** Point sur le recrutement pour le poste de Secrétaire Général de Mairie**

Madame Cécile ZAMMIT est actuellement engagée par le biais du service des missions temporaires du Centre De Gestion des Côtes d'Armor depuis le 1^{er} septembre en remplacement de Madame Brigitte BOTT pour une durée hebdomadaire de service de 28 H ;

Les jours d'ouverture de la mairie en seront modifiés comme suit : Les mardi, mercredi, et jeudi de 9h30 à 12h30. Fermée au public le lundi et le vendredi.

Elle est intéressée par le poste de secrétaire général de mairie et a postulé. Monsieur le Maire l'a reçu en entretien.

Il est prévu qu'elle reste en mission temporaire jusqu'en fin d'année 2025, le temps de la création du poste.